



OPES2237 Mutations culturelles dans la société industrielle

[30h]

Enseignant(s): Jean De Munck
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Le cours a pour objectif principal d'analyser les changements affectant les représentations, les orientations et les significations culturelles dans les sociétés industrielles d'aujourd'hui. Il s'agit de discuter l'hypothèse qu'une mutation du modèle culturel est à l'oeuvre dans ces sociétés.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Le concept de modèle culturel et ses formes historiques.
- Le modèle culturel des sociétés industrielles.
- La crise du modèle culturel dans les sociétés industrielles.
- Les réactions à la crise : chez les acteurs collectifs et chez les acteurs individuels.
- Les indices d'un modèle culturel nouveau (plus particulièrement chez les jeunes).
- La confrontation entre les pratiques culturelles et sociales effectives et l'hypothèse de la mutation du modèle culturel.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériau pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées. Une des conditions d'engagement est d'avoir remis un résumé du cours en annexe de l'acte de candidature.